Code : **PYROX**
Fiche technique
Version : 1
Date : 17/11/2023

GOLD | Top 5%
ecovadis
Sustainability Rating
NOV 2024

Pyrox NG AC



ANTI DEPOTS VERTS TOITURES, TERRASSES, FAÇADES

ATOUTS

- SANS CHLORE
- SANS RINÇACE
- EFFET CURATIF

BIOCIDE TP2. Algicide pour surfaces extérieures. Type de préparation : concentré à diluer, à effet curatif.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

Aspect : liquide
Couleur : jaune
Odeur : in situ
pH à l'état pur : 6,5 à 8,0
Densité à 20°C : 0,98 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

CONDITIONNEMENT :

Carton de 2 x 5 L
Jerrycan en PEHD 100 % recyclable





MODE D'EMPLOI :

PYROX AC NG s'utilise dilué, sur des surfaces sèches et par temps sec.

- Diluer PYROX AC NG dans l'eau à raison de 5% ;
- Appliquer le produit uniformément sur la surface sèche à l'aide d'un pulvérisateur à basse pression ;
- Laisser agir sans frotter, attendre 5 à 7 jours soit le temps suffisant pour que les dépôts deviennent bruns ;
- Eliminer les résidus par brossage.
- Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

▲ Ne pas appliquer le produit s'il est prévu qu'il pleuve dans les 24 heures qui suivent. Ne pas frotter ou laver sous pression. Ne pas rincer à l'eau. Ne pas pulvériser ou verser sur les plantes. Tenir les animaux domestiques à l'écart des zones traitées jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches. Éviter de traiter les surfaces pavées et les équipements adjacents aux cours d'eau. Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Pour un traitement avec un pulvérisateur à basse pression (générant un taux d'application de 50ml/m²) sur des surfaces poreuses ou non-poreuses, un volume d'application de substance active de 0,25g/m² est délivré sur la surface.

ELCO PHARMA
EUROCHIMIC-SOCHIPHARM
20, Rue Edouard Bouthier
F-89500 Villeneuve-sur-Yonne
Tél: +33 (0)3 86 87 63 63
Fax : +33 (0)3 86 87 35 35
info@elcopharma.com

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION
FABRIQUÉ EN FRANCE

STOCKAGE :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel.

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

NATURE CHIMIQUE :

- Tensio actif cationique : substance active biocide : chlorure de didécyldiméthylammonium (n° CAS 7173-51-5) : 10%.
- Isopropanol.

USAGE :

PYROX AC NG détruit radicalement les dépôts verts, algues et lichens présents sur les surfaces extérieures telles que :
- Toitures (tuiles, ardoises),
- Sols, murs (briques, béton, pierres, bois traités),
- Terrasses, balcons, dalles de jardin,
- Fontaines, bassins, sculptures,
- Coques de bateau, courts de tennis, etc.

PYROX AC NG redonne leur aspect initial aux matériaux traités.
Ses agents détruisent les dépôts traités et favorisent leur décollement du support jusque dans les moindres interstices.

Un bidon de 5L permet de préparer 100L de solution diluée à appliquer.
1L de produit dilué permet de recouvrir 20m² de surfaces.
Donc un bidon de 5L de PYROX AC NG permet de traiter 2000m² de surfaces.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Fermer l'emballage après utilisation.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.
- Ne pas mélanger aux eaux de bassin et fontaines (traiter ces surfaces lorsqu'elles sont vides ou en arrêt de fonctionnement).

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)
❒ Pas étiquetage
◉ Etiquetage : **SGH05 ; SGH09 ; H314 ; H400**
❒ Etiquetage additionnel
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

❒ Non Soumis
◉ Soumis

CODE DOUANIER

3808.99.90.90